



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES 20 SEPTEMBRE 2010

Lyon – France, le 20 septembre 2010 - Faute de quorum requis par la loi, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Atari convoquée en première convocation le 20 septembre 2010 n'a pas pu être tenue.

Ainsi, les actionnaires d'Atari sont convoqués en Assemblée générale mixte, sur seconde convocation, le jeudi 30 septembre 2010 à 17h00 à Eurosite Liège 7, rue de Liège 75009 Paris - FRANCE.

* * *

A PROPOS D'ATARI

Le groupe Atari est créateur, producteur et éditeur de logiciels de divertissement interactifs pour toutes les plateformes clés, dont le « online » (en ligne) (jeux « casuels », sociaux et MMO – « Jeux en ligne massivement multi joueurs »), les ordinateurs personnels, les consoles Microsoft, Nintendo et Sony et les « smartphones » (iPhone, plateformes Android et les RIM).

Atari bénéficie de sa marque connue dans le monde entier et de son catalogue étendu de jeux populaires constitué de franchises classiques (Asteroids®, Centipede®, Missile Command®, Lunar Lander®) et de franchises originales (Test Drive®, Backyard Sports®, Deer Hunter®, Champions) détenues par elle, et de franchises de tiers (Ghostbusters®, Rollercoaster Tycoon®, Dungeons and Dragons®, Star Trek).

www.atari.com

© 2010 Atari Europe SASU. Tous droits réservés. La marque Atari et le logo sont la propriété d'Atari Interactive, Inc.

Pour plus d'informations, contacter :

Relations investisseurs

Alexandra Fichelson
Secrétaire général, Atari
Tel +33 (0) 4 26 68 93 59
alexandra.fichelson@atari.com

Relations presse

Calyptus
Marie Ein – Alexis Breton
Tel + 33 (0) 1 53 65 68 68
atari@calyptus.net